

La déclinaison de l'ancien français dans l'approche « Mots et Paradigmes » et le syncrétisme de défaut

Alain Kihm (CNRS – Université Paris-Diderot)
alain.kihm@linguist.jussieu.fr

Les lexèmes nominaux et adjectivaux de l'ancien français (AF) se déclinent selon deux valeurs du trait de nombre, singulier et pluriel, et deux valeurs du trait casuel, cas sujet (CS) et cas régime (CR) (Horning 1882 ; Raynaud de Lage 1964 ; Nyrop 1965 ; Rheinfelder 1967 ; Moignet 1973 ; La Chaussée 1977 ; Picoche 1979 ; Buridan 2000). Font exception les féminins en *-e* final qui ne distinguent que le nombre : cf. *la porte / les portes*, toutes fonctions ; et plusieurs sortes de noms invariables. Quant aux déclinables, la combinatoire des deux nombres et des deux cas produit des paradigmes à quatre cellules, illustrés ci-dessous pour un lexème masculin, MUR, et un féminin, FLOR :

	SG	PL
CS	<i>li murs</i>	<i>li mur</i>
CR	<i>le mur</i>	<i>les murs</i>

Tableau 1 : paradigme d'AF MUR (masculin)

	SG	PL
CS	<i>la flors</i>	<i>les flors</i>
CR	<i>la flor</i>	<i>les flors</i>

Tableau 2 : paradigme d'AF FLOR (féminin)

Ces deux paradigmes dévoilent le phénomène qui motive notre étude : abstraction faite de l'article (comme nous y autorise la possibilité d'arguments nus en AF), les quatre cellules ne sont occupées que par deux formes distinctes, l'une identique au radical (*mur*, *flor*), l'autre terminée par *-s*. D'où, en T1, un syncrétisme entre CS.SG et CR.PL, ainsi qu'entre CR.SG et CS.PL ; en T2, entre CS.SG, CS.PL et CR.PL.

Du fait de ces syncrétismes, la désinence *-s* correspond à des valeurs de traits différentes, voire contradictoires : sujet et singulier OU régime et pluriel en T1 ; sujet singulier OU pluriel OU régime pluriel en T2. De même pour la forme radicale en T1, régime et singulier OU sujet et pluriel. Pourvoir cette dernière d'un suffixe *-Ø*, pendant de *-s*, n'écarte pas cette difficulté ni ne rend les paradigmes plus canoniques (Corbett 2007a). Aussi considérera-t-on la forme radicale comme morphologiquement non-marquée, en sorte que T1 et T2 ne montrent qu'une seule désinence pour leurs quatre cellules.

La polyvalence de cette unique désinence – et de son absence – constitue le problème à résoudre du point de vue synchronique, c-à-d dans le but d'élaborer un fragment de grammaire qui soit un modèle plausible de la compétence des locuteurs natifs de l'AF. (Les causes diachroniques de l'état de fait exposé en T1 et T2 sont bien connues, mais non pertinentes pour notre propos.)

L'approche morphémique – pour laquelle *-s* est un signifiant lexical (et de même *-Ø* qu'une telle approche implique) – ne permet que deux solutions : l'homophonie ou bien l'hypothèse d'un type de morphème particulier et rare doté d'une propriété « bascule » (*toggle*) (Weigel 1993).

L'approche « Mots et Paradigmes » (Robins 1959 ; Blevins 2006) ici adoptée, pour laquelle *-s* n'a pas d'existence autonome mais est ABSTRAIT de la comparaison des mots-formes du paradigme, permet une solution moins controuvée. Les identités en T1 et T2 résultent bien de syncrétismes, phénomène des plus communs au sein des paradigmes (Corbett 2007b). C'est le syncrétisme lui-même qui est particulier : ni arbitraire, ni sémantiquement motivé (Stump 2001 :215), il est fondé sur les valeurs de DEF AUT des traits morphosyntaxiques exprimés par les formes. (Une valeur par défaut se déduit de l'absence de marquage, toute autre valeur du même trait étant signalée d'une marque.) Par exemple, considérant le CS comme le non-défaut (ce qu'on démontrera), et le pluriel de même, on voit que CR.SG et CS.PL sont respectivement tout défaut (+ +) et tout non-défaut (– –), tandis que CS.SG et CR.PL sont (+ –) et (– +). T1 s'explique donc par le syncrétisme des formes contradictoires quant au défaut, identiquement marquées par l'exposant unique, et le syncrétisme corrélatif des formes

cohérentes quant au défaut, identiquement non-marquées. En T2, seule la forme entièrement défaut, CR.SG, est non-marquée ; toutes les autres formes incluent au moins une valeur non-défaut (deux en CS.PL) et sont marquées. (On comparera avec la déclinaison féminine du roumain, où la forme entièrement défaut non-marquée est le nominatif-accusatif singulier.)

On tâchera enfin de montrer que le système de déclinaison de l'AF (y compris pour les autres classes de mots que celles illustrées en T1 et T2) résulte directement de la nécessité imposée par le changement linguistique d'exprimer quatre contrastes au moyen du seul exposant survivant. Par là, le système de l'AF (comme celui de l'ancien occitan) représente une étape intrinsèquement instable – et qui n'a pas duré – dans l'évolution d'une flexion nominale riche vers une flexion nominale réduite à l'opposition de nombre (voire inexistante en français moderne parlé !).

Blevins, James P. (2006). Word-based morphology, *Journal of Linguistics* 42, 531-573.

Buridan, Claude (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : SEDES.

Corbett, Greville (2007a). Canonical typology, suppletion, and possible words, *Language* 83, 8-42.

– (2007b). Deponency, syncretism, and what lies between. In M. Baerman, G.G. Corbett, D. Brown, and A. Hippisley (eds), *Deponency and Morphological Mismatches*, 21-43. Oxford : Oxford University Press.

Horning, A. (1882). Zur altfranzösischen und altprovenzalischen Deklination, *Zeitschrift für romanische Philologie* 6, 439-445.

La Chaussée, François de (1977). *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*. Paris : Klincksieck.

Moignet, Gérard (1973). *Grammaire de l'ancien français*. Paris: Klincksieck.

Nyrop, Kristian (1965). *Grammaire historique de la langue française (t. II)*. Copenhague : Gyldendal.

Picoche, Jacqueline (1979). *Précis de morphologie historique du français*. Paris : Nathan.

Raynaud de Lage, Guy (1964). *Introduction à l'ancien français*. Paris: Société d'Édition d'Enseignement supérieur.

Rheinfelder, Hans (1967). *Altfranzösische Grammatik. 2. Teil : Formenlehre*. München : Max Hueber Verlag.

Robins, R.H. (1959). In defence of WP, *Transactions of the Philological Society*, 116-144.

Stump, Gregory T. (2001). *Inflectional Morphology. A Theory of Paradigm Structure*. Cambridge: Cambridge University Press.

Weigel, William F. (1993). Morphological toggles. In *Papers from the 29th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society, Vol. 1*, Katharine Beals et al. (eds), 467-478. Chicago: Chicago Linguistic Society.